

L'insertion des diplômés de licence professionnelle s'améliore pour la deuxième année consécutive

En 2015, 49 000 étudiants ont obtenu un diplôme de licence professionnelle (LP) à l'université, 36 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 94% sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme. L'augmentation du nombre de diplômés de licence professionnelle s'accompagne d'une amélioration du taux d'insertion à 18 et 30 mois pour la deuxième année consécutive. Toutefois, l'évolution des conditions d'insertion est plus contrastée. Si le taux d'emploi stable et les rémunérations progressent, le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires est en léger recul.

LES TAUX D'INSERTION ET DE POURSUITE D'ÉTUDES EN HAUSSE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

18 et 30 mois après leur entrée dans la vie active, les taux d'insertion professionnelle des diplômés 2015 s'élèvent respectivement à 91 % et 94 %. Les taux d'insertion sont en progrès à 18 et 30 mois pour la deuxième année consécutive, et se situent 2 points au-dessus du niveau de 2012. Dans le même temps, le taux de poursuite d'études, de 36 % en 2015, s'accroît significativement (+6 pts par rapport à la promotion 2014).

Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômés de licence professionnelle (en %)

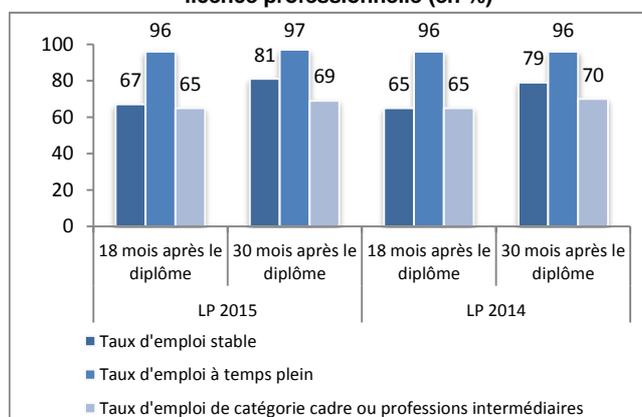
Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	39 (+8)	92 (+1)	94 (=)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	30 (-4)	82 (+3)	90 (+3)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	41 (+3)	87 (+4)	89 (+1)
Sciences -Technologies- Santé (STS)	32 (+5)	91 (+1)	94 (=)
Moyenne Licence professionnelle	36 (+6)	91 (+1)	94 (+1)

Lecture : 36 % des diplômés 2015 de licence professionnelle poursuivent ou reprennent leurs études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 94 % sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

Les écarts observés les années précédentes sur le taux d'insertion entre domaine disciplinaire se réduisent. En effet, c'est dans les domaines disciplinaires les moins bien placés, et qui comptent également le moins de diplômés, que les taux d'insertion progressent le plus entre 18 mois et 30 mois (+3 pts en Lettres-Langues-Art, +4 pts et +1 pt en Sciences humaines et sociales).

DES EMPLOIS UN PEU PLUS STABLES MAIS PAS PLUS QUALIFIÉS

Progression des conditions d'emploi des diplômés de licence professionnelle (en %)



Emploi stable* : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

L'amélioration du taux d'insertion s'accompagne d'une évolution contrastée des conditions d'emploi. Si les diplômés bénéficient en moyenne d'une plus grande stabilité dans l'emploi à 18 et 30 mois par rapport à leurs prédécesseurs (67 % et 81 %, + 2 pts), le niveau de qualification des emplois occupés aux mêmes dates est en moyenne légèrement inférieur (65 % et 69 %, - 1 pt).

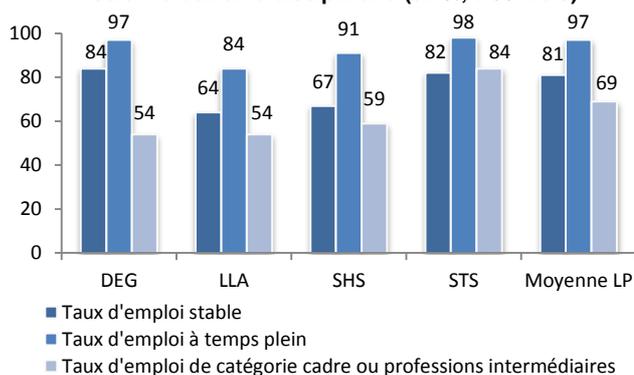
A 18 mois, une part importante des diplômés 2015 bénéficient déjà de conditions d'insertion favorables. La quasi-totalité des emplois sont occupés à temps plein et environ deux emplois sur trois sont stables et/ou de niveau cadre ou professions intermédiaires. Entre 18 et 30 mois, le taux d'emploi stable progresse significativement (+14 pts), l'augmentation du taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires est quant à elle plus ténue (+ 4 pts).

DES MEILLEURES CONDITIONS D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA SANTE

Les conditions d'emploi diffèrent fortement selon le domaine disciplinaire de la licence professionnelle.

Les diplômés en sciences bénéficient des meilleures conditions d'emploi, l'accès à un emploi stable et/ou de niveau cadre ou professions intermédiaires y est quasi généralisé (82 % et 84 %). Si les emplois occupés par les diplômés de DEG rivalisent en termes de stabilité, leurs emplois sont en revanche d'un niveau de qualification nettement moindre (54 % de cadre ou professions intermédiaires).

Conditions d'emploi des diplômés de LP en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

A l'instar du domaine DEG, les débouchés professionnels au niveau cadre ou professions intermédiaires sont justes majoritaires pour les diplômés de LLA et SHS (54 % et 59%). Le niveau du taux d'emploi stable dans ces domaines de spécialité témoigne également d'un accès moins ouvert qu'en DEG et STS aux emplois à durée indéterminée. En outre, les emplois occupés par les diplômés de licence professionnelle le sont plus fréquemment à temps partiel, en particulier pour les diplômés en LLA.

AUGMENTATION DES SALAIRES NETS MEDIANS A 30 MOIS

Le salaire net mensuel médian des diplômés de licence professionnelle s'élève à 1 650 euros à 30 mois contre 1 540 euros à 18 mois. A 30 mois, la rémunération médiane a progressé de 40 euros par rapport à la promotion 2014. Toutefois, les écarts observés entre domaine disciplinaire persistent, la

hausse des salaires ayant profité à l'ensemble des diplômés quel que soit leur domaine de spécialité. La rémunération médiane à 30 mois s'échelonne ainsi de 1 500 euros pour les diplômés en LLA et SHS à 1 700 euros nets en STS, pour un emploi à temps plein.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

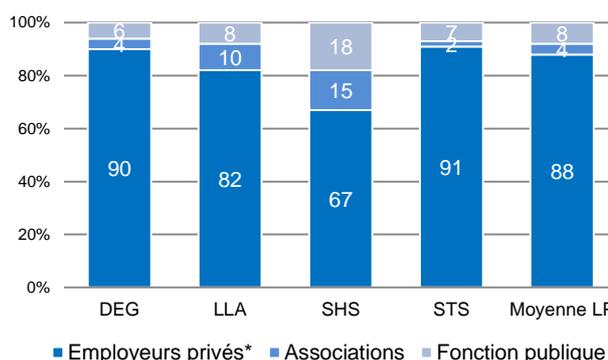
Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 500	1 630	+ 9 %
LLA	1 400	1 500	+ 7 %
SHS	1 410	1 500	+ 6 %
STS	1 600	1 700	+ 6 %
Moyenne LP	1 540	1 650	+ 7 %

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

DES EMPLOIS MAJORITAIREMENT OCCUPES DANS LE SECTEUR PRIVE

Les employeurs privés pourvoient une très large majorité des emplois occupés par les diplômés de licence professionnelle à 30 mois (88 %), la fonction publique et le secteur associatif ne concentrant en moyenne que respectivement 8 % et 4 % des emplois. La part des emplois occupés dans le secteur non marchand, de 12 % en moyenne, est toutefois plus importante pour les diplômés en SHS (33 %) et en LLA (18 %).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants et les professions libérales.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2015.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle en 2015 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de LP est de 67 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/